

ANTUGNAC

NAISSANCE - MARIAGE - DECES

Nous avons le regret de vous annoncer les décès de :

Mme DENARNAUD née RAYNAUD Cyprienne  
Née le 18/03/1921 à Antugnac  
Décédée le 30/09/2015 à Quillan

Mme BOULET Colette  
Née le 05/03/1933 à Boulogne-Billancourt  
Décédée le 02/10/2015 à Paris

*Le Conseil Municipal vous présente son  
Bulletin Municipal trimestriel*

*Automne 2015*

Vous trouverez ci-après la liste des événements qui se sont produits au sein de votre village au cours des mois d'octobre à décembre 2015.



## POINTS DIVERS :

\* Le 29 septembre 2015, la DDTM a organisé une réunion d'informations sur la nouvelle réglementation concernant les panneaux publicitaires. Une liste des panneaux d'informations situés sur le long des axes routiers de la commune a été communiqué et les propriétaires ont été avertis afin de les enlever.

\* Le 4 novembre 2015 a eu lieu une rencontre des maires avec le lieutenant COQUET commandant la communauté de brigades de Quillan. Le gendarme LAFAGE est le référent de notre commune. Vous aurez l'occasion de le rencontrer lors des vœux de Mme le Maire et son conseil municipal le 9 Janvier 2016 à 16h30 au foyer municipal.

\* Le CLIC de la moyenne et haute vallée de l'Aude organise régulièrement des conférences-débats à la salle du foyer de l'Age Vermeil à Couiza. L'entrée est gratuite et ouverte à tous. Les missions du CLIC sont destinées aux personnes de plus de 60 ans. Si vous êtes intéressé, merci de vous faire connaître auprès du secrétariat de la mairie. Selon le nombre, nous pouvons organiser le transport avec le mini-bus de la commune.

\* Le 11 novembre a eu lieu le dépôt de gerbe au monument aux morts. S'en est suivi un apéritif partagé avec les participants. De nombreuses personnes étaient présentes à cette commémoration. Mme le Maire les en remercie.



## NOTE D'INFORMATIONS

- \* Le recensement aura lieu du 21 janvier 2016 au 20 février 2016. Mr Michel ALEXIS procédera à ce dernier.
- \* **A partir du 1er janvier 2016** le verre ne sera plus collecté dans les caisses bleues. Il vous faudra les mettre dans les containers prévus à cet effet (voir document ci-joint). Ces colonnes à verres seront installées à l'intersection de Conilhac de la Montagne, au foyer municipal, du côté du cimetière vers l'aire de jeux et à l'intersection du chemin de Mournac et du Château d'eau.
- \* L'accueil de la gendarmerie de Couiza est ouvert tous les lundis et les mercredis de 14h à 18h.
- \* Dans le 1<sup>er</sup> trimestre 2016, la communauté de communes du Pays de Couiza mettra à la disposition des communes des caisses bleues. Merci de vous faire connaître auprès de la Mairie si vous n'en possédez pas.

## AVIS A LA POPULATION

**Le 9 janvier 2016  
à 16 heures 30  
au foyer municipal**

Auront lieu les vœux de Mme le Maire et son Conseil Municipal.

Venez déguster la galette à nos côtés !

Nous vous attendons nombreux !

## Conseil Municipal du 9 décembre 2015

Après lecture de l'ordre du jour par Mme le Maire :

Délibérations :

- Délibération pour implantation d'un parc photovoltaïque. *Adopté à 8 voix pour*
- Délibération pour décision modificative du Budget principal. *Adopté à 8 voix pour*
- Délibération pour approbation du SDCI (Schéma Départemental de Coopération Intercommunale). *Adopté à 5 voix pour, 0 abstention et 3 voix contre*

Affaires communales :

\* Mme le Maire donne lecture d'un arrêté préfectoral précisant les consignes, que la Mairie doit faire respecter pendant les fêtes de fin d'année, en cas d'utilisation de la Salle Polyvalente :

- ne pas servir d'alcool aux mineurs
- les organisateurs doivent prévoir des test d'alcoolémie
- ne pas servir d'alcool à une personne en visiblement en état d'ébriété

\* Consignes générales :

- Le transport de carburant est interdit les 24 et 31 décembre 2015
- Les feux d'artifice sont interdits aux mineurs aux mêmes dates

\* Les dimanches 6 et 13 décembre 2015 ont eu lieu les élections régionales. Voici ci-dessous les résultats du 2<sup>ème</sup> tour :

Candidats	% voix de la commune	Statut
M. Louis ALIOT	36.72	
Mme Carole DELGA	46.88	Elue
M. Dominique REYNIE	16.41	

On notera un taux d'abstention de 40,25%.

\* Les agents municipaux ont procédé au nettoyage de fientes de pigeons au niveau du clocher et l'intérieur de l'église. Afin de préserver notre église contre les pigeons car leurs fientes occasionnent d'importantes salissures et dégradations, il a été posé du grillage aux ouvertures. Un choix de système d'éloignement des pigeons est à l'étude et sera mis au budget 2016.

\* Concernant le stationnement au parking de la Mairie, et faisant suite au vote favorable du conseil municipal du 16 juillet 2015, un arrêté a été pris par Mme le Maire afin de réserver 2 places de ce parking pour les usagers de la Mairie car lors des permanences il est quasiment impossible de se garer à proximité de la Mairie.

\* L'étude de la réalisation du schéma d'AEP (schéma directeur d'eau potable) est en cours d'élaboration avec le partenaire OPALE Ingénieries et se prolongera sur 2016.

\* Nous avons déposé auprès du Conseil Départemental et de l'Agence de l'Eau RMC en Septembre 2015 un dossier de demande de subvention pour la création d'une nouvelle station d'épuration au hameau de Croux. Le dossier a été reporté parce qu'il y a une incertitude de réaliser ce projet sur les parcelles concernées.

## *Conseil Municipal du 18 novembre 2015*

\* Pour l'année 2016, nous avons déposé auprès du Conseil Départemental deux dossiers de demande de subventions l'un concernant l'accessibilité aux personnes en situation de handicap avec une programmation des travaux sur 3 ans pour les bâtiments publics : mairie et foyer municipal. L'autre concerne le dallage de l'atelier municipal.

\* Le SYADEN (Syndicat Audois Énergie) a donné une suite favorable à notre demande pour bénéficier du diagnostic en éclairage public de notre commune. Cette étude a trois objectifs principaux : la réalisation d'un inventaire technique, l'intégration des données de l'inventaire dans le SIG (Système d'Information Géographique) en vue d'une gestion locale de l'éclairage public, et enfin être un outil fiable d'aide à la décision pour la commune. Le coût pour la commune sera de 10% du prix de l'étude.

\* Le Covaldem 11 met à la disposition des habitants un composteur de jardin de 40 L en bois à usage de déchets verts et organiques, afin de diminuer la production d'ordures ménagères, contribuant ainsi à la prévention des déchets et à la protection de l'environnement. Ce composteur domestique est livré à domicile après commande ainsi qu'un chèque de 15 euros sera demandé. Voir en mairie pour la marche à suivre et l'adresse pour la commande.

\* Il a été remarqué que certains d'entre nous ne faisait pas attention au tri, et des objets qui pourraient être recyclés se retrouvent dans nos poubelles. Si chacun fait un effort cela se répercutera pour le bien être de tous. Les déchets (donc nos poubelles) coûtent de l'argent à la communauté des communes et donc à nous même.

Après lecture de l'ordre du jour par Mme le Maire :

Délibérations :

- Délibération pour autoriser le Maire à nommer par arrêté un coordonnateur communal pour le recensement de la population. *Adopté à 9 voix pour*
- Délibération pour autoriser le Maire à nommer par arrêté un agent recenseur pour le recensement de la population. *Adopté à 9 voix pour*
- ~~Délibération pour implantation d'une centrale solaire de production d'électricité~~ **ANNULEE**
- Délibération pour décision modificative du Budget principal n°2 *Adopté à 9 voix pour*
- Délibération pour retrait de la commune du syndicat intercommunal d'AEP et d'assainissement par égouts de la Haute Vallée de l'Aude *Adopté à 9 voix pour*

Affaires communales :

- Le marché d'art a été annulé en raison de l'état d'urgence en vigueur.
- Information sur les restos du cœur : Ils sont ouverts à tous. Une aide-ménagère peut se déplacer à la place d'une personne âgée ou à mobilité réduite.
- Le chauffe-eau qui alimente la Mairie et la crèche a été remplacé.
- Des réparations ont été réalisées à la crèche suite à une infiltration d'eau.
- La construction de la nouvelle crèche est en bonne voie. Le dépôt de permis sera effectué début 2016.
- Un tour de garde a été établi avec tous les Conseillers Municipaux afin de garder les urnes pour les élections régionales des 6 et 13 décembre 2015.
- La première journée citoyenne organisée par la municipalité se déroulera en avril 2016.

## Conseil Municipal du 7 octobre 2015

Après lecture de l'ordre du jour par Mme le Maire :

Délibérations :

- ✓ Délibération pour décision modificative du Budget annexe *Adopté à l'unanimité des membres présents*
- ✓ Délibération pour adhésion au service de diagnostic de l'éclairage public du SYADEN : le but est de signer une convention avec le SYADEN en vue de réaliser un schéma directeur de l'éclairage public pour voir les possibilités de faire des économies. *Adopté à l'unanimité des membres présents*
- ✓ Délibération pour libéralités reçues *Adopté à l'unanimité des membres présents*
- ✓ Délibération pour adhésion de la communauté de communes du pays de Couiza au Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Agly en représentation des communes de Camps-sur-Agly et Cubières-sur-Cinoble *Adopté à l'unanimité des membres présents*
- ✓ Délibération pour subvention à l'office du Tourisme du Pays de Couiza pour un montant de 100 € *Adopté avec 8 voix pour et 1 abstention*
- ✓ Délibération pour augmentation du prix de l'eau : Mme le Maire propose d'augmenter le prix de l'eau de 0.10 €/m<sup>3</sup> à compter de mars 2016, la dernière augmentation datant de 2012. *Adopté avec 8 voix pour et 1 abstention*
- ✓ Délibération pour adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement. Ce rapport sera saisi sur le site de l'agence de l'eau et donnera droit à l'octroi d'une subvention. *Adopté à l'unanimité des membres présents*
- ✓ Délibération pour transfert de gestion hydraulique de la Communauté de Communes du Pays de Couiza au SMAH HVA *Adopté à l'unanimité des membres présents*

Affaires communales : RAS

\* Le 16 décembre 2015 ont eu lieu les vœux au personnel municipal avec un apéritif. Nous en profitons pour les remercier de leur travail et de leur implication dans la commune.



## INFORMATIONS :

\* Nous vous informons que nous avons reçu le 16 décembre 2015 une lettre en recommandée avec avis de réception de M. LARRIPA Michel concernant sa démission du poste de conseiller pour la commune d'Antugnac.

\* Le **9 avril 2016** aura lieu la journée citoyenne. Celle-ci se déroulera de 8h à 18h. 4 chantiers sont actuellement prévus :

préparation du terrain  
et confection de  
casiers  
pour le jardinage  
destinée  
à un atelier scolaire

embellissement  
du village en  
collaboration  
avec l'association  
Antugnac fleurie

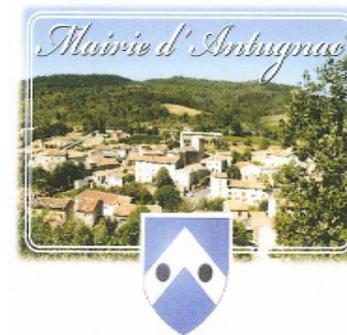
entretien de  
l'aire de jeux :  
ponçage,  
peinture,  
nettoyage, etc, ...

village propre :  
ramassage des  
déchets dans  
les rues, fossés,  
etc ...

**Le midi nous partagerons un repas type « auberge espagnole ».**

**En espérant vous voir nombreux !!**

# SYNTHESE DES CONSEILS MUNICIPAUX



6, rue de la Mairie - 11190 ANTUGNAC  
Tél. 04 68 74 04 09 - Fax 04 68 74 04 09  
e-mail : mairiedantugnac@wanadoo.fr